



EVALUATION EXTERNE DE LA QUALITE
Membre de la FAEEQ

70 avenue des Gobelins 75013 Paris - Tel : 01 43 31 94 87 Fax : 01 43 37 39 92
Email : secretariatabp@orange.fr Site internet : www.abiopratt.com

CAMPAGNE 2017

TABLE DES MATIERES

La lettre du Président	3
BACTERIOLOGIE	4
BACTERIOLOGIE CLINIQUE	4
CHLAMYDIAE	4
MYCOPLASMES	4
PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE	4
PARASITOLOGIE	4
MYCOLOGIE	5
SEROLOGIE	5
RUBEOLE - TOXOPLASMOSE - SYPHILIS - CMV - EBV	5
VIH	5
HEPATITES	5
IMMUNO-HEMATOLOGIE	6
IMMUNOHEMATOLOGIE	6
HEMATOLOGIE	
HEMATOLOGIE CELLULAIRE	6
MYELOGRAMME	6
ALLERGOLOGIE	7
ALLERGOLOGIE	7
BIOCHIMIE	7
CDT	7
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME INTERCOMPARAISONS	8-9
Règles d'envois des échantillons	8
Suivi des envois	8
Traitement des résultats	8
Traitement qualitatif	8
Traitement statistique	9
Evaluation des performances	9
Envoi des résultats	9
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	10
Frais de port	
Paiement	
TARIF 2017	11

LA LETTRE DU PRESIDENT

Chers adhérents,

Notre association évolue, début 2017, nouveau logo, nouveau site internet et nouveau serveur de résultats seront autant de signes d'une communication renforcée entre nous et affirmeront notre volonté de vous accompagner dans une démarche qualité dans laquelle l'évaluation externe de la qualité joue un rôle essentiel.

Ce rôle important précisé dans l'arrêté du 26 janvier 2016 instaure de nouvelles obligations pour les organismes de comparaison inter laboratoire (OCIL) vis à vis de la tutelle. Cette responsabilité supplémentaire nous impose la vigilance sur les 3 piliers qui soutiennent la confiance entre nos adhérents et l'association : confidentialité, sécurité, traçabilité.

L'association évolue également en vous proposant de nouveaux programmes :

- En **allergologie** avec un EEQ sur les tests qualitatifs multi allergéniques non discriminants.
- En **parasitologie** sanguine avec un EEQ sur les tests antigéniques du paludisme.
- En **mycologie** avec 3 tests spécialisés, PCR Pneumocystis dans un prélèvement respiratoire, PCR aspergillus et recherche du galactomannane (antigène aspergillaire) dans un prélèvement sanguin.

Comme pour tous les programmes déjà existants, nous proposons une enquête trimestrielle afin de répondre aux exigences du référentiel en terme de fréquence de réalisation des EEQ.

Je vous remercie de la confiance, toujours renouvelée depuis de nombreuses années, qui permet à notre association, forte de plus de 800 adhérents, de mettre à votre disposition des outils indispensables à votre pratique quotidienne. L'association continuera de vous accompagner dans un développement de la biologie médicale toujours aussi passionnant !

Laurent DE DECKER

BACTERIOLOGIE

BACTERIOLOGIE CLINIQUE

Sous la direction des **Docteurs V. VERNET-GARNIER et L. BRASME** (CHU de Reims),
Nous proposons pour répondre à la norme, de recevoir 4 envois par an, chaque échantillon contenant 1 ou 2 souches bactériennes. Il s'agit de souches simples et courantes ou plus rares ou plus difficiles. L'évaluation notée se fait sur les souches courantes ; les bactéries plus rares ou de phénotypes difficiles vous sont proposées dans le cadre de l'amélioration des compétences mais ne donnent pas lieu à une notation en tant que telle.

Ce contrôle n'est pas un simple contrôle de qualité bactériologique mais d'analyse de bactériologie clinique.

Il est demandé, outre l'identification, de choisir les 10 antibiotiques les plus pertinents à tester en fonction des bactéries et du produit pathologique d'origine.

Une interprétation par rapport au tableau clinique, un éventuel conseil thérapeutique et une conduite à tenir vis-à-vis du patient, de son entourage ou des instances sont attendus.

CHLAMYDIAE

Sous la direction du **Docteur F. CATALAN**, nous proposons une série de quatre envois comportant :

- Un lyophilisat susceptible de contenir des particules chlamydiennes.

MYCOPLASMES

Sous la direction du **Docteur F. CATALAN**, nous proposons une série de quatre envois comportant :

- Un lyophilisat de mycoplasme urogénital à identifier.

PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE

PARASITOLOGIE

Sous la direction du **Docteur A.FEKKAR** (CHU PITIE-SALPETRIERE)

Contrôle de parasitologie :

Chaque envoi comporte 2 échantillons parmi les possibilités suivantes :

- Une selle formolée ou sur MIF pour la recherche de formes végétatives et/ou kystes de protozoaires, ou d'oeufs et de larves d'helminthes, d'oocystes de coccidies et de spores de microsporidies.
- Un frottis sanguin non coloré pour la recherche d'hématozoaires ou d'autres parasites sanguicoles
- Autres échantillons possibles : L.B.A, appositions d'organes, urines...

En plus des identifications, un conseil thérapeutique est souhaité.

Nouveau :

- Test de recherche immunologique d'antigène parasitaire de plasmodium dans le sang.

MYCOLOGIE

Sous la direction du **Docteur A.FEKKAR** (CHU PITIE-SALPETRIERE)

Contrôle de mycologie

Dans chaque envoi, vous recevez 2 cultures de champignons à identifier (dermatophyte, contaminant ou levure) et un échantillon à ensemercer et à identifier.

Vos commentaires personnels sur les résultats obtenus sont demandés, en plus des identifications.

Un conseil thérapeutique est souhaité.

Nouveaux :

- Recherche de *Pneumocystis* dans un prélèvement respiratoire par PCR
- Recherche d'*Aspergillus* dans un prélèvement sanguin par PCR
- Recherche du galactomannane (antigène aspergillaire) dans un prélèvement sanguin par PCR

SEROLOGIE

RUBEOLE - TOXOPLASMOSE - SYPHILIS - CMV - EBV

Sous la direction de **Madame L. GRANGEOT-KEROS**, (CNR des infections rubéoleuses materno-fœtales, Laboratoire national de référence OMS pour la rubéole) :

sont proposées plusieurs options pour les sérodiagnostics de la Rubéole, Toxoplasmose, Syphilis, du CMV et de l'EBV.

Les échantillons seront accompagnés d'une observation comportant des données clinico-biologiques. Les participants devront donner le(s) résultat(s) de la sérologie et, en fonction de ce(s) résultat(s) ainsi que des données clinico-biologiques, choisir la réponse la plus appropriée parmi les conclusions proposées.

VIH

Sous la direction du **Docteur F. CATALAN**, est proposée, une série de quatre confrontations concernant les infections à VIH.

Chaque envoi comporte deux sérums inactivés.

HEPATITES

Sous la direction de **Madame le Professeur BN. PHAM** (CHU de Reims), nous proposons des échantillons inactivés pour la recherche des différents marqueurs des hépatites A, B et C.

Nous nous attacherons à fournir au moins un sérum positif pour chacun des principaux marqueurs. Les échantillons sont accompagnés d'une observation comportant des données clinico-biologiques.

Les participants devront donner le(s) résultat(s) de la sérologie et, en fonction de ce(s) résultat(s) ainsi que des données clinico-biologiques, choisir la réponse la plus appropriée parmi les conclusions proposées.

IMMUNOHEMATOLOGIE

Sous la direction de **Madame L. MANNESSIER**

Objectifs : maintenir et/ou perfectionner ses connaissances en immunohématologie érythrocytaire
Chaque trimestre et selon votre abonnement, vous recevez 4 ou 5 échantillons sur lesquels doivent être effectués 3 typages ABO-RH-KEL1 et une recherche d'anticorps anti-érythrocytaires et éventuellement un test de dépistage à l'antiglobuline.

Vous avez 10 jours après réception des échantillons pour répondre.

HEMATOLOGIE CELLULAIRE

HEMATOLOGIE CELLULAIRE SANGUINE

Direction : **Pr M. ZANDECKI et Dr F. GENEVIEVE** (Laboratoire d'Hématologie, CHU d'Angers).

Objectifs : EEQ formule leucocytaire, DPC / maintien et perfectionnement des connaissances.

* L'abonnement comprend l'envoi chaque trimestre de 4 dossiers biocliniques (16 dossiers/an) comprenant chacun : renseignements cliniques, hémogramme et frottis sanguin coloré MGG. Vous devez réaliser la formule leucocytaire et émettre une hypothèse diagnostique. Vous saisissez vos résultats en ligne. Le premier dossier de chaque envoi est une EEQ formule leucocytaire. L'ensemble des dossiers (16) est destiné à votre développement professionnel (inscription spécifique auprès de l'ABP) ou à la formation continue au sein de votre laboratoire. Résultats + diagnostic sont accessibles en ligne (commentaires des dossiers, images représentatives). Chaque trimestre vous recevez un document de synthèse avec votre position personnelle et en fin d'année un certificat de participation à l'EEQ.

* Si votre institution s'abonne selon le schéma ci-dessus, vous pouvez ensuite vous abonner (vous et/ou chacun des membres de votre équipe) à titre personnel, et participer de la même manière que ci-dessus, en utilisant le même jeu de lames (accès personnel de saisie de vos propres résultats, évaluation à titre individuel avec certificats trimestriels et annuels nominatifs).

MYELOGRAMME

Direction : **Pr M. ZANDECKI** (Laboratoire d'Hématologie, CHU d'Angers).

Objectif : EEQ myélogramme.

EEQ entièrement numérique utilisant images fixes et champs larges. Un dossier bioclinique chaque trimestre, accessible en ligne. Sont présentés successivement : situation clinique, hémogramme avec images représentatives, images fixes du frottis médullaire au faible grossissement et aspect des mégacaryocytes. Une série de champs larges est ensuite accessible, sur lesquels vous pouvez zoomer et vous déplacer à votre guise, comme devant votre microscope. Enfin, à partir d'images fixes, il faut réaliser un myélogramme et saisir un compte-rendu court et une hypothèse diagnostique. Chaque EEQ sera ouvert sur une durée de 28 jours. Une évaluation sera effectuée pour chaque EEQ avec en fin d'année un certificat attestant de votre participation [Démonstration : (www.abioprat.com / saisie des résultats / hématologie cellulaire / EEQ myélogramme)]

ALLERGOLOGIE

ALLERGOLOGIE

Sous la direction de **Monsieur L. DE DECKER** (Biologiste au Centre hospitalier de DRAGUIGNAN), Nous proposons par trimestre de 4 à 6 allergènes pour des tests mono spécifiques quantitatifs parmi les allergènes les plus courants avec possibilité de répondre pour des tests unitaires vis-à-vis d'allergènes mélangés dans le même support.

Si le nombre de résultats, pour un allergène donné, est suffisant statistiquement, chaque adhérent bénéficiera d'une interprétation personnalisée par rapport à son groupe de pairs.

Nouveau :

Nous proposons aussi cette année un programme trimestriel d'étude de 2 échantillons mélangés multiallergéniques (1 pneumotrope et 1 alimentaire) en tests qualitatifs (réponse positive ou négative). Les tests pourront varier à chaque envoi : pneumallergène adulte, mélange enfant ou nourrisson, différents mélanges d'allergènes majeurs (FX 26, 27, 28,...)

BIOCHIMIE

CDT

Dans le cadre d'un programme commun aux Associations présentes dans la FAEEQ, nous proposons un programme de dosage de CDT à raison de 6 envois de 2 échantillons par an.

RÈGLES D'ENVOIS DES ÉCHANTILLONS

SUIVI DES ENVOIS :

Les envois sont programmés selon un calendrier prévisionnel fourni en début de campagne. Lorsque le colis vous est envoyé, vous recevez par mail un avis de départ avec le numéro d'identification de votre colis chez le transporteur. En cliquant sur ce numéro vous pouvez accéder au suivi du colis.

Lorsqu'il est parvenu dans votre laboratoire, il est indiqué LIVRE.

En cas de non-réception ou de colis incomplet, merci de formuler votre réclamation par mail à **secretariatbp@orange.fr** en précisant le numéro d'abonné, le nom et téléphone du laboratoire.

IDENTIFICATION NORMALISEE DES ECHANTILLONS :

Nom ABP

Nom du contrôle

Année et numéro de l'envoi

Si l'envoi comporte plusieurs échantillons ils sont identifiés A,B,C,D....

Cette nomenclature est valable pour tous les programmes proposés excepté pour :

La lecture du myélogramme sur internet (images numériques)

Les échantillons de groupe sanguin dont l'étiquetage est imposé par l'EFS

Les échantillons des programmes mutualisés

CONTROLE DES ECHANTILLONS :

Les échantillons préparés par les différents fournisseurs sont soumis à des contrôles de stabilité et d'homogénéité des lots.

BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT :

Les recommandations d'utilisation, de conservation et d'élimination préconisées par le fabricant sont indiquées sur le bordereau téléchargeable sur le site « www.abiopratt.com »

Celui-ci précise également :

Les informations clinico-biologiques si nécessaire

Le nombre d'inscrits pour le contrôle

Le mode de rendu des résultats

La date de clôture des saisies

TRAITEMENT DES RÉSULTATS

TRAITEMENT QUALITATIF :

Les valeurs assignées qualitatives sont déterminées lors de la fabrication.

Il sera indiqué le nombre N de réponses exploitables et éventuellement le pourcentage par technique.

Pour chaque technique il sera indiqué le nombre de réponses conformes à la valeur assignée, ou acceptables ou erronées.

TRAITEMENT STATISTIQUE par groupe de pairs :

Les valeurs assignées quantitatives sont déterminées à partir des résultats rendus par les participants.

Elimination des valeurs aberrantes résultant le plus souvent d'erreurs de saisie ou matérielles (inversion de tube) et par rapport à la médiane +/- 50%.

Les valeurs restantes feront l'objet d'un calcul de moyenne, écart-type, cv de type « robuste » et du Z-score de chaque participant (résultat labo-moyenne) / écart type, quand le groupe de pairs est suffisant.

La moyenne obtenue est la valeur assignée pour un contrôle et une trousse de réactifs si le nombre de résultats est supérieur ou égal à 7 après troncature.

EVALUATION DES PERFORMANCES

Code de notation des résultats qualitatifs et des interprétations	Z score (pour les groupes de 7 participants minimum)
A : réponse attendue	entre -1 et +1 : parfait accord dans le groupe de pairs
B : réponse acceptable	entre -1 et -2 ou entre 1 et 2 : acceptable
C : réponse à analyser par le laboratoire	entre -2 et -3 ou entre 2 et 3 : zone d'alerte
D : réponse erronée	inf à -3 ou sup 3 : discordance avec le groupe
NE : non évaluée	
NP : non pertinente	

ENVOI DES RESULTATS - COMPTE-RENDUS

Le compte-rendu général rédigé par l'Expert et téléchargeable à partir du site « www.abiopratt.com » reprendra :

Le nombre de réponses reçues

Le nombre de résultats après troncature

La valeur minimum après troncature éventuellement

La valeur maximum après troncature éventuellement

Les résultats individuels qui reprennent les saisies et les évaluations, seront disponibles sur le site « www.abiopratt.com » sauf pour l'hématologie cellulaire pour lequel vous pouvez accéder directement sur le site « [hematocell](http://hematocell.com) ». Un délai de 4 à 10 semaines après la clôture des saisies et selon les matières est nécessaire pour vous envoyer ces résultats.

FRAIS DE PORT

Une participation pour le transport des échantillons sera facturée en plus et séparément pour les pays hors France métropolitaine

Pour 4 envois par an, par matières ou pour chacun des groupes énumérés ci-dessous :

CMV, EBV, HEPATITES, RUBEOLE, SYPHILIS, TOXOPLASMOSE HIV

BACTERIOLOGIE GENERALE, CHLAMYDIAE, MYCOPLASMES

PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE

HEMATOLOGIE CELLULAIRE

IMMUNOHEMATOLOGIE

CEE :	100 €
EUROPE HORS CEE :	140 €
DOM et AFRIQUE DU NORD :	160 €
AUTRES :	200 €

PAIEMENT

Il doit être fait lors de la souscription de vos participations. Tout abonnement non réglé ne sera pas pris en compte.

Règlement par chèque à l'ordre de l'Association de Biologie Praticienne

ou par virement

IBAN : FR76 3005 6007 9407 9449 5315 732 BIC : CCFRFRPP

RIB 30056 00794 07944953157 32 Banque HSBC

Pénalité de retard de paiement : 17%.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement 20 € selon le décret 2012-1115 du 2 Octobre 2012.

Annulation de commande : tout échantillon de contrôle commandé ne pourra être ni repris, ni remboursé.

Toute inscription est donc ferme et définitive.

Clause limitative de responsabilité :

Dans tous les cas, la responsabilité de l'ABP sera limitée au prix payé par le laboratoire.

Force majeure :

En cas de force majeure, l'ABP ne peut être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations, ni des retards, erreurs ou dommages liés à l'approvisionnement et au transport des échantillons.

Confidentialité :

La clause de confidentialité garantit la non divulgation des informations de chaque participant (renseignements administratifs, résultats, évaluation...)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et dans le cadre de l'application de l'article L6221-9 du code de la santé publique, les adhérents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en s'adressant au Secrétariat de l'ABP.

Litiges :

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tous les litiges relatifs à la relation commerciale sont soumis à la compétence non exclusive des juridictions françaises et du Tribunal de Commerce de Paris.

TARIF 2017

EEQ	4 envois par an	PRIX TTC EN EUROS	PRIX TTC pour 2 ^{ème} automate
BACTERIOLOGIE			
BACTERIOLOGIE GENERALE		310	
CHLAMYDIAE		210	
MYCOPLASMES		170	
PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE			
PARASITOLOGIE Selle + Frottis sanguin		310	
Test de recherche immunologique des antigènes parasitaire de plasmodium dans le sang (2 échantillons par envoi)		290	
MYCOLOGIE Générale (3 échantillons par envoi)		310	
Recherche de Pneumocystis dans un prélèvement respiratoire/PCR		195	
Recherche d'Aspergillus dans un prélèvement sanguin/PCR		195	
Recherche de galactomannane (Ag aspergillaire) dans le sang/PCR		150	
SEROLOGIE			
CMV		150	120
EBV		160	140
HEPATITES A, B, C		180	160
RUBEOLE		150	120
SYPHILIS		160	140
TOXOPLASMOSE		150	120
VIH		250	200
IMMUNOHEMATOLOGIE			
IMMUNOHEMATOLOGIE GROUPES PHENOTYPES RAI - Sans TDA		410	330
IMMUNOHEMATOLOGIE GROUPES PHENOTYPES RAI - Avec TDA		470	380
HEMATOLOGIE CELLULAIRE			
Evaluation avec lame		280	
Evaluation sans lame (réponse individuelle)		90	
MYELOGRAMME		160	
ALLERGOLOGIE			
ALLERGOLOGIE Tests quantitatifs		420	
ALLERGOLOGIE Tests qualitatifs		180	
BIOCHIMIE			
CDT (programme commun FAEEQ)	6 envois par an	320	
COTISATION 2017		25	

Pour vous inscrire utiliser le bulletin ci-joint ou le télécharger sur le site abioprat.com

*Ce document peut évoluer en fonction des réglementations et de nouvelles données technologiques

**Les prix sont en euros toutes taxes comprises (TVA non applicable)

ABP

Association de Biologie Praticienne

70 avenue des Gobelins - 75013 PARIS
Tél : 01 43 31 94 87 - Fax : 01 43 37 39 92